

Le règlement sur adhoc

Afin d'améliorer la gestion des reversements de quittances aux assureurs, le logiciel adhoc fait évoluer l'interface de l'outil de **règlements compagnie**.

Des nouveaux filtres voient le jour, vous permettant d'**affiner la sélection des avis dans vos lots de règlement**. Ainsi, il vous est possible de filtrer par le **mode de règlement** du client afin de prendre en compte, par exemple, les délais d'encaissement et de rejet différents d'un mode de paiement à l'autre (prélèvements, chèques, etc.).
Et n'oubliez pas d'optimiser l'utilisation de cet outil en exploitant le reversement informatisé des primes aux compagnies avec **l'EDImessage 502** !

Découvrez cette nouvelle interface dans notre documentation en ligne accessible directement depuis votre logiciel adhoc.

Et si vous en profitez pour **faciliter le paiement de vos clients** ?

Dynamisez votre offre de services et proposez-leur le **"Paiement en ligne"**, une solution digitale qui leur permettra de régler très facilement leurs factures en ligne par carte bancaire.

Contactez info@adhoc-gti.com pour en savoir plus.



Retrouvez le mode d'emploi de cette fonctionnalité sur le [site de documentation](#), accessible depuis votre logiciel adhoc.

Tapez "**règlement compagnie**" dans la zone de recherche du site.

Suivez notre actualité sur [LinkedIn](#)